REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212202857-20260402-DELIB20260407-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-CONNEC

SEANCE DU JEUDI 02 AVRIL 2026

Membres du Conseil Municipal :
en exercice : 11
présents : 10
votants : 10

Date de convocation : 26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BERRONE Lorène, Maire.

Présents : Mme BERRONE Lorène. M. CABON Gilbert. Mme LE JEUNE Christine. M. LE VAILLANT Daniel. M. SEBBE Dominique. M. LÉAUTÉ Marcel. Mme HAYES Sylvie. Mme SEIAM Leïla. M. LE GOFF Jonathan. Mme SAUNIER Zoé.

Absente : Mme DUMAS Anaïs

M. CABON Gilbert a été nommé secrétaire.

2026 / 04 / 07
Objet : Election des délégués au Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE 22, publié par arrêté préfectoral en date du 09/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la Commune,

Vu le nombre de délégués à désigner par la Commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- désigne les Conseillers Municipaux suivants :
  - Délégué titulaire : Mme BERRONE Lorène, Maire
  - Délégué suppléant : Mr CABON Gilbert, 1er Adjoint au Maire

- autorise Madame le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
BERRONE Lorène.

MAIRIE DE ST-CONNEC

Le Secrétaire de séance,
CABON Gilbert